



## succession parent remariée et veuve

Par **curieusesuite**, le 23/11/2012 à 23:19

notre pere marié une 1ere fois = 3 enfants , 2 vivants-\*\*  
remariée avec NOTRE mere et ensemble 6 enfants portant tous le nom de mon pere- père  
décédé en 1974 ma mere heritiere (pas de biens, donc pas de succession ) --aujourd'hui :  
notre mère en maison de retraite , elle perçoit pensions et rentes et seuls 6 enfants versent  
complement pour aider équilibre financier tous les mois- les 2 du 1er mariage =rien ;  
au décès de notre mère ....: compte bancaire, pensions, assurance décès etc SI IL RESTE  
DES LIQUIDITES APRES AVOIR FAIS LES COMPTES, est ce à partager en 6 (ceux qui  
aident actuellement et sont les enfants papa+maman ou bien les 8 enfants portant le même  
nom (nom de notre pere ) je n'ai pas réussi à trouver une réponse claire et pour 2013 la  
participation que nous allons payer tous les mois est beaucoup plus importante suite  
augmentation maison de retraite .